

## PROTOCOLE. SUIVI DES SITES DE NIDIFICATION ET EXPLORATION POUR TROUVER LA GRIVE DES BOIS

Ce protocole s'adresse aux participants qui désirent effectuer le suivi de sites connus ou explorer de potentiels habitats de nidification de la Grive des bois dans le cadre du programme de Suivi des populations en péril du Québec (SOS-POP).

La Grive des bois se détecte plus souvent qu'autrement avec les oreilles bien que parfois elle est repérable aux jumelles. Il est donc préférable de se familiariser avec son chant et son cri. Il faut aussi avoir une bonne connaissance de son plumage notamment pour la distinguer des autres espèces de grive.

**ACCÈS AU SITE** – Il faut se rendre au site en entrant les coordonnées dans une application cartographique de son téléphone intelligent ou dans son GPS. Le coordonnateur du projet peut vous transmettre par courriel un fichier comprenant la localisation des sites prioritaires d'une région. Il s'agit par la suite de l'importer dans votre ordinateur (visionner avec Google Earth), votre GPS ou votre téléphone intelligent. La plupart des sites se situent en bordure des routes ou le long de chemins ou sentiers forestiers. Sur les terres privées, il est préférable de faire de l'écoute en bordure d'une voie publique ou de moins d'avoir l'autorisation du propriétaire pour accéder à son lot boisé. Il est à noter que par temps calme, le chant de la Grive des bois s'entend à bonne distance de sorte que les boisés environnants peuvent être inventoriés auditivement.

**SUIVI** – Lors d'une visite à un site, il faut détecter sa présence ou consacrer environ 20 minutes avant d'indiquer que l'espèce est absente au site. Dénombrer le nombre d'oiseaux dans un même site (même habitat) et noter l'indice de nidification. Dans la meilleure des situations, on peut observer un comportement confirmant la nidification. Une plus grande qualité du suivi peut aussi être obtenue lorsque vous obtenez le code T (comportement territorial) comme indice de nidification probable. Le code T est associé à un oiseau territorial sur la base de l'audition de sons associés à la reproduction ou de l'observation d'un oiseau, deux journées différentes à au moins une semaine d'intervalle pendant la période de reproduction dans un habitat de nidification propice. Après une première détection de sa présence, il s'agit donc d'effectuer une deuxième visite au moins 7 jours plus tard. L'obtention du code T est l'approche la plus simple permettant d'atteindre l'objectif du suivi.

Pour s'assurer de la présence ou de l'absence de l'espèce, et si après 15 minutes elle n'a pas été détectée, utiliser la repasse de son chant pendant une minute puis tendre l'oreille pendant 4 autres minutes.

**Il est important que nous puissions localiser l'habitat occupé par l'espèce alors prenez les coordonnées approximatives des oiseaux ou les coordonnées du point d'écoute tout en indiquant de quel côté (N, S, E, O), de la route ou du sentier, se manifestent les oiseaux. Si possible, indiquez la distance approximative des oiseaux.**

**EXPLORATION D'HABITAT DE NIDIFICATION** – Pour orienter ses efforts, le participant est invité à consulter les résultats du deuxième Atlas des Oiseaux nicheurs du Québec ainsi que [eBird](#). Ces sources d'information présentent l'aire de nidification de l'espèce. Au cours de la période recommandée (voir ci-après), nous suggérons de faire des points d'écoute de 5 à 10 min en bordure des routes là son habitat est propice. Ajuster la durée de vos points d'écoute en fonction du territoire (distance) que vous comptez parcourir. Les arrêts peuvent être espacés de 500 m. Si le chant de la Grive des bois attire votre attention, alors prenez note de l'emplacement en décrivant sommairement les lieux. Pour la localisation, faites-le à l'aide de votre GPS ou de votre téléphone intelligent (voir ci-haut). La même procédure peut être appliquée en sentier si vous avez accès à un milieu forestier public ou avez une autorisation d'accès à des terres privées. Notez aussi les coordonnées des grives entre les points d'écoute lorsque vous circulez.

**HABITAT** – Pour la reproduction, la Grive des bois occupe un peuplement forestier vaste et plus rarement une forêt fragmentée ou de petits boisés. Cette grive habite préférentiellement les peuplements forestiers suivants :

- Érablière mature (habitat type)
- Autres forêts de feuillus et peuplements mixtes matures

Milieus caractérisés par :

- Présence de grands arbres
- Strate arbustive de densité modérée
- Sol humide
- Litière de feuilles en décomposition

**QUAND EXPLORER OU EFFECTUER LE SUIVI** – Les inventaires doivent être entreprises entre le 15 mai et le 7 août. Les deux visites pour le suivi d'un site doivent être faites durant cette période. Les résultats d'exploration ou de découvertes fortuites réalisés quelque peu avant et après cette période peuvent néanmoins être documentés et transmis. Les deux dernières semaines de mai à la mi-juin coïncident généralement avec la période la plus intense de vocalisations ; par la suite, la fréquence des chants et des cris s'atténue mais ils persistent néanmoins pour au moins un bon mois.

On détecte sa présence plus souvent qu'autrement par ses cris et son chant. Quelques jours après leur arrivée, les mâles chantent brièvement à l'aube et au crépuscule dans leur territoire de nidification. Les vocalisations sont nettement plus fréquentes une demi-heure avant le lever du soleil. Le chant demeure occasionnel tout au long de la journée ; l'épisode au crépuscule est également brève.

**Nombre de visites** – Deux visites pour obtenir le code T (voir ci-haut). Une seule visite si elle permet de confirmer la nidification. Planifier vos visites afin d'éviter les journées venteuses ou pluvieuses.

**Moments propices de la journée** – Concentrer vos efforts tôt le matin afin de dénombrer plus aisément à l'oreille le nombre de mâles chanteurs. Des oiseaux chanteurs peuvent toutefois être entendus en tout temps en période de clarté.

**PRISE ET TRANSMISSION DE DONNÉES** – Sur le terrain, si vous consigner vos notes dans un carnet, compléter le formulaire sur le [site Web de QuébecOiseaux](#) au retour. Vous pouvez aussi utiliser l'application [iNaturalist-projet SOS-POP](#) ou eBird pour consigner vos résultats directement sur place. Pour les usagers d'eBird, indiquer le code du site dans le champ «détails». Vous trouverez toutes les options de [formulaires en ligne](#) sur le site Web de QuébecOiseaux. Quel que soit le mode utilisé pour la transmission de vos données, inscrire toutes les informations pertinentes. Il est important de remplir un formulaire de données par site et d'y indiquer le résultat de chacune de vos visites quotidiennes et ce, même si l'espèce était absente. Les données ainsi soumises seront éventuellement intégrées à la banque de données sur les populations d'oiseaux en péril du Québec (SOS-POP). Toutes données issues de découvertes fortuites ou toutes données historiques se rattachant à une date et un endroit précis peuvent être transmises de la même manière.